

PROFESSEURS

Diplômées d'Etat



Alizée



Anne-Claire



Anne-Laure



Florence

LIEUX DES COURS

MAISONS-LAFFITTE :

P.O.P.D - 18/20, rue de la Digue
Salle Mermoz B - 3, rue Jean Mermoz

LE MESNIL-LE-ROI :

Centre André Malraux - 10, rue des Grands Champs

DATE DE REPRISE DES COURS

A partir du :

Lundi 9 septembre 2024

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS POUR INSCRIPTIONS

Uniquement par mail :

danse.usml@live.fr

Maryne RIDOUARD, Secrétaire

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les mineurs :

remplacé par un questionnaire de santé.

(sauf dans certains cas où il sera nécessaire de consulter un médecin pour obtenir un certificat médical) **pour le cours « Préparation aux Concours »**

Le certificat médical est obligatoire pour les majeurs à l'adhésion et renouvelable tous les 3 ans.

L'année N+1 et N+2 : une attestation est à signer suite au questionnaire santé

AUTRES RENSEIGNEMENTS

06.77.45.28.95

Martine ASSUÉRUS, Présidente



Danse Modern'Jazz

Gymnastique Rythmique Sportive

(G.R.S.)

2024 . 2025



JOUR	HORAIRES	NIVEAU	LIEU
LUNDI <i>(Maisons-Laffitte)</i>	17h15 - 18h15	7/8 ans - Initiation 2 - Modern'Jazz	POPD Salle B
	18h15 - 19h15	9/10 ans - Débutant 1 - Modern'Jazz	
	19h30 - 21h00	Ados et Adultes - Avancés - Niveau 3 Modern'Jazz	
MARDI <i>(Maisons-Laffitte)</i>	17h00- 18h00	9/10 ans – Débutant 1 - Modern'Jazz	POPD Salle B
	18h00 - 19h15	12/14 ans – Niveau 2 & 3 — Modern'Jazz	
	19h15 - 20h45	A partir de 15 ans - Niveau 3 - Modern'Jazz	
	20h45 - 22h15	Adultes - Niveau 1 & 2 - Modern'Jazz	
MERCREDI <i>(Maisons-Laffitte)</i>	10h30 - 11h30	4/5 ans - Eveil 1 - Modern'Jazz	POPD Salle B
	11h30 - 12h30	6/7 ans - Initiation 1 - Modern'Jazz	
	13h15 - 14h30	8/10 ans - Débutant 1 - Modern'Jazz	
	14h30 - 16h00	11/13 ans - Niveau 1 - Modern'Jazz	
	16h00 - 17h00	7/8 ans - Initiation 2 - Modern'Jazz	
	17h00- 18h00	4/6 ans - Eveil 1 - Modern'Jazz	
	18h00 - 19h30	14/16 ans - Ados - Niveau 3 - Modern'Jazz	
MERCREDI <i>(Mesnil-le-Roi)</i>	15h00 - 16h30	10/12 ans Niveau 1 - Modern'Jazz	Centre André Malraux Mesnil-le-Roi
	16h30 - 17h30	5/6 ans - Eveil 2 - Modern'Jazz	
	17h30 - 19h15	12 ans & plus - Préparation Concours	
JEUDI <i>(Maisons-Laffitte)</i>	17h00 - 18h00	6/ 7 ans - Initiation 1 - Modern'Jazz	Salle B - POPD
	17h00 - 18h00	8/9 ans - Débutant 1 - Modern'Jazz	Salle Mermoz B
	18h00 - 19h00	10/11 ans – Débutant 2 - Modern'Jazz	Salle B - POPD
	18h00 - 19h00	12/13 ans – Niveau 1 - Modern'Jazz	Salle Mermoz B
	19h00 - 20h30	A partir de 16 ans - Ados - Niveau 3 Modern'Jazz	Salle B - POPD
	19h00 - 20h30	13/14 ans – Ados-Niveau 2 - Modern'Jazz	Salle Mermoz B
	20h30 - 22h30	Avancés Adultes - Niveau 3 - Modern'Jazz	Salle B - POPD
VENDREDI <i>(Maisons-Laffitte)</i>	17h00 - 18h15	G.R.S. 1 : 6/8 ans	POPD
	18h15 - 19h30	G.R.S. 2 : 9/12 ans	Salle A
	19h30 - 20h45	G.R.S. 3 : à partir de 13 ans	POPD—Salle B

TARIFS SEMESTRIELS		
Modern'Jazz GRS	1h00	124 €
	1h15	138 €
	1h30	154 €
	2h00	184 €
	2h30	214 €
	3h00	234 €
	3h30	254 €

Remises par famille
- 34 € pour 2 adhérents
- 44 € pour 3 adhérents
inscrits à la section USML Danse

Les cours seront maintenus en fonction des effectifs et de la disponibilité des salles

COTISATION ANNUELLE USML		REDEVANCE A LA VILLE	CHARGES ENERGETIQUES
<i>Age</i>	<i>Par adhérent</i>	<i>Résidents Hors Maisons-Laffitte et Mesnil-le-Roi</i>	<i>Mairie Maisons-Laffitte</i>
Moins de 20 ans	33 €	10 €	8 €
Plus de 20 ans	45 €	10 €	8 €

Droit d'entrée
8 € pour une première inscription à l'USML

RÈGLEMENT

A l'inscription, 1 chèque ou deux chèques, à l'ordre de « USML DANSE » seront demandés.
Encaissement du 1er chèque début octobre et du 2nd début février.

Chèques Vacances ANCV, Coupons Sport ANCV, PASS + sont acceptés.
Aucune inscription ne sera enregistrée sans le règlement correspondant.

TENUE DE DANSE OBLIGATOIRE

Les références des tenues de danse seront communiquées à la rentrée par le professeur